



VOLLEYBALL COLLÉGIAL DIVISION 2
CONFÉRENCE NORD-EST
RÈGLEMENTS DE LIGUES 2024-2025

Ligues Québec/Chaudière-Appalaches/Est-du-Québec

mise à jour le : 18 juin, 2024

RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

Mise à jour
Juin 2024

SECTEUR COLLÉGIAL

RÈGLEMENTS
DE LIGUES

VOLLEYBALL DIVISION 2

ARTICLE 1 LA LIGUE FÉMININE DE QUÉBEC/CHAUDIÈRE-APPALACHES/ EST-DU-QUÉBEC

1.1 **Les équipes**

Équipes participantes saison 2024-2025 (11)	
Cégep Beauce-Appalaches	Centre d'Études Collégiales Matapédien
Cégep Garneau	Cégep de Rimouski
Cégep de la Gaspésie et des Îles	Cégep de la Rivière-du-Loup
Cégep de La Pocatière	Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Lévis	Collège Champlain Saint-Lawrence
Cégep de Limoilou	

1.2 **Calendrier régulier - formule de jeu**

Double rotation complète. La saison régulière compte 5 tournois, pour un total de 20 matchs par équipe. Un (1) seul classement. 3 tournois sur un site commun et 2 tournois sur des sites séparés de façon régionale.

Section A : La Pocatière, Rimouski, Gaspésie et Îles, CEC Matapédien, Rivière-du-Loup
Section B : Beauce-Appalaches, Garneau, Lévis, Limoilou, Sainte-Foy, Saint-Lawrence

Les parties sont disputées en « 2 de 3 ». Deux (2) points sont attribués pour une victoire.

1.3 **Les éliminatoires**

L'équipe qui termine #1 de la saison régulière obtient l'accès #1 au championnat Nord-Est.

Barrage : Tournoi éliminatoire en 2 pools. Pool A: positions 3-5-6 | Pool B positions 2-4-7.

Les équipes jouent 2 matchs dans leur pool. Les 3e positions des deux pools sont éliminées. 2A affronte 1B et 2B affronte 1A. Les deux gagnants s'affrontent pour déterminer leur numéro d'accès (QCA #2 et QCA #3). Les matchs seront joués en « 2 de 3 ».

1.4 **Accès au championnat de conférence**

La ligue de volleyball féminin QCA/SLSJ possède **trois** (3) accès au championnat de conférence Nord-Est.

ARTICLE 2 LE CHAMPIONNAT DE CONFÉRENCE

Voir annexe 1.

ARTICLE 3 ACCÈS AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL ET RÉCOMPENSES

3.1 Accès au championnat provincial

Les quatre (4) équipes finalistes du championnat de conférence accèdent au championnat provincial.

Voir règlements spécifiques en [cliquant ici](#).

3.2 Récompenses

Une bannière de championnes de saison régulière sera remise à l'équipe qui terminera au premier rang du classement cumulatif de la saison.

Une bannière de championnes de conférence sera remise à l'équipe gagnante du championnat de conférence.

ARTICLE 4 LIGUE MASCULINE QCA-EDQ/SLSJ-CN

4.1 Les équipes de la ligue

Équipes participantes saison 2024-2025 (9)	
Cégep Beauce-Appalaches	Cégep de Rimouski
Cégep Garneau	Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Jonquière	Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Lévis	Cégep de Sept-Îles
Cégep Limoilou	

4.2 Calendrier régulier- Formule de jeu

Double rotation complète + 4 matchs au hasard. La saison régulière compte 5 tournois, pour un total de 20 matchs par équipe. Un (1) seul classement. 3 tournois sur un site commun et 2 tournois sur des sites séparés.

Section A : Garneau, Jonquière, Limoilou, Sept-Îles

Section B : Beauce-Appalaches, Lévis, Limoilou, Rimouski, Rivière-du-Loup

Les parties sont disputées en « 2 de 3 ». Deux (2) points sont attribués pour une victoire.

4.3 Les éliminatoires

Les Positions 1 et 2 du classement de la saison régulière obtiennent les accès #1 et #2 au championnat Nord-Est.

Barrage - Tournoi éliminatoire en deux (2) pools. Pool A positions 4-6-7 | Pool B positions 3-5-8. Les équipes jouent deux (2) matchs dans leur pool. Les 3e positions des deux pools sont éliminées. 2A vs 1B et 2B vs 1A. Les deux gagnants s'affrontent pour déterminer leur numéro d'accès (QCA #3 et QCA #4). Les matchs seront joués en « 2 de 3 ».

4.4 **Accès au championnat de conférence**

La ligue de volleyball masculin de Québec/ Chaudière-Appalaches/ Est-du-Québec possède **quatre** (4) accès au championnat de conférence Nord-Est.

ARTICLE 5 LE CHAMPIONNAT DE CONFÉRENCE

Voir annexe 2.

ARTICLE 6 ACCÈS AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL ET RÉCOMPENSES

6.1 **Accès au championnat provincial**

Les quatre (4) équipes finalistes du championnat de conférence accèdent au championnat provincial.

Voir règlements spécifiques en [cliquant ici](#).

6.2 **Récompenses**

Une bannière de champions de saison régulière sera remise à l'équipe qui terminera au premier rang du classement cumulatif de la saison.

Une bannière de champions de conférence sera remise à l'équipe gagnante du championnat de conférence.

ARTICLE 7 SÉLECTION DES ÉTOILES

Les équipes choisiront les meilleurs joueurs de leurs ligues. Les modalités de sélection se retrouvent dans le document « *Procédure de sélection des équipes étoiles* », qui est disponible sur la page web de la ligue.

Féminin : <http://rseq.ca/sports/volleyball/collegial/division-2/nord-est/feminin/formulairesreglements/>

Masculin : <http://rseq.ca/sports/volleyball/collegial/division-2/nord-est/feminin/formulairesreglements/#null>

ARTICLE 8 CRÉDIT D'ORGANISATION

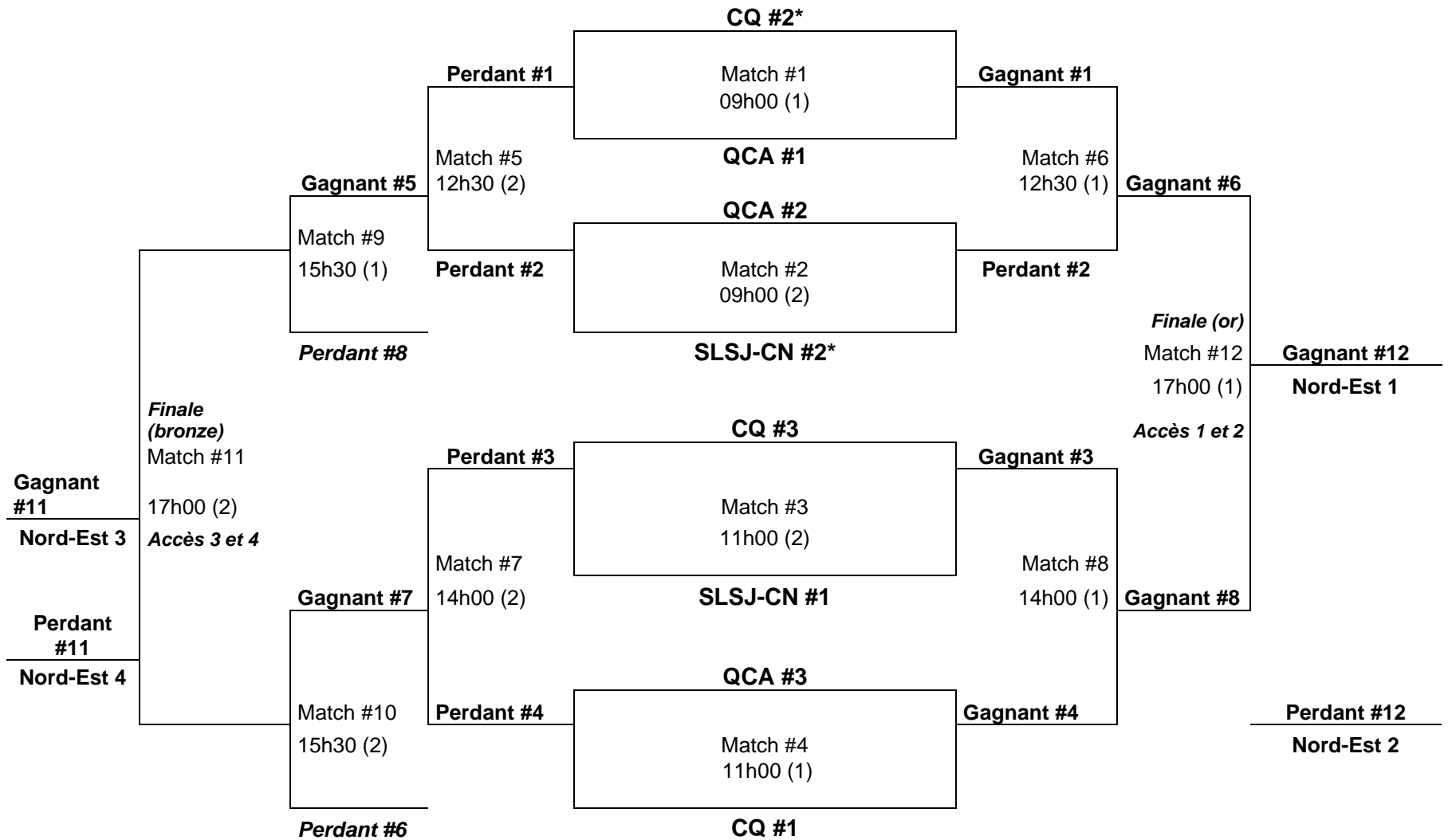
Un crédit d'organisation est attribué aux équipes hôtes des compétitions. Le tableau des crédits d'organisation peut être consulté à cet effet en [cliquant ici](#).

ARTICLE 9 BRIS D'ÉGALITÉ

9.1 Bris d'égalité volleyball Canada

On utilise le bris de Volleyball Canada (voir article 1.3 des règlements spécifiques).

Annexe 1
Tableau éliminatoire du championnat de conférence Nord-Est Féminin



* Alternance entre CQ #2 et SLSJ-CN #2 à chaque année (voir tableau référence page 7)

Alternance des affrontements du match #1 et du match #2

Saison	Centre-du-Québec #2	SLSJ-CN #2
2024-2025	Match #1	Match #2
2025-2026	Match #2	Match #1
2026-2027	Match #1	Match #2

Annexe 2
Tableau éliminatoire du championnat de conférence Nord-Est Masculin

